

France



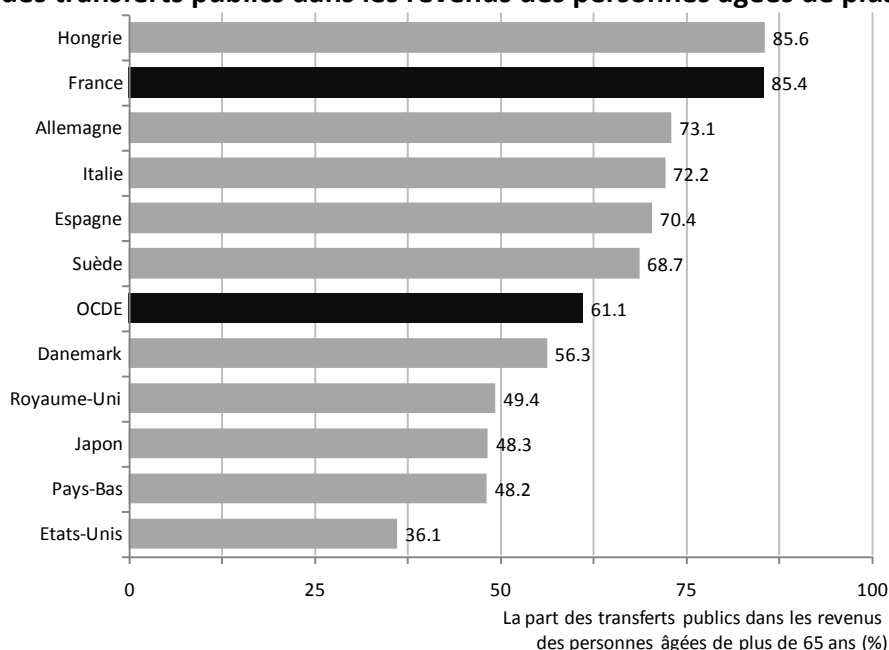
Points essentiels de *Panorama des Pensions 2009*

- En France, les revenus de transferts représentent une part plus importante dans le revenu disponible des personnes de plus de 65 ans que presque partout ailleurs dans l'OCDE.
- Les réformes des retraites ont réduit sensiblement le niveau des pensions que toucheront les travailleurs d'aujourd'hui : d'environ 20% pour ceux qui gagnent le salaire moyen. Mais ceux qui ont de faibles revenus ont été épargnés grâce à des filets de sécurité renforcés.
- Pour faire face aux dépenses publiques au titre des retraites élevées et au vieillissement de la population, il faudra travailler plus longtemps et diversifier les sources de revenus des retraités, y compris la part des retraites privées.

Les revenus des personnes âgées

En moyenne dans les pays de l'OCDE, un peu plus de 60% des revenus des personnes âgées proviennent de transferts publics, un peu plus de 20% proviennent des retraites privées et d'autres formes d'épargne individuelle et près de 20% proviennent du travail (emploi salarié ou travail indépendant). En France, la part des revenus de transferts – retraites publiques et autres transferts sociaux – dans le revenu disponible des personnes âgées de plus de 65 ans est la plus élevée de tous les pays de l'OCDE (à l'exception de la Hongrie).

1 La part des transferts publics dans les revenus des personnes âgées de plus de 65 ans



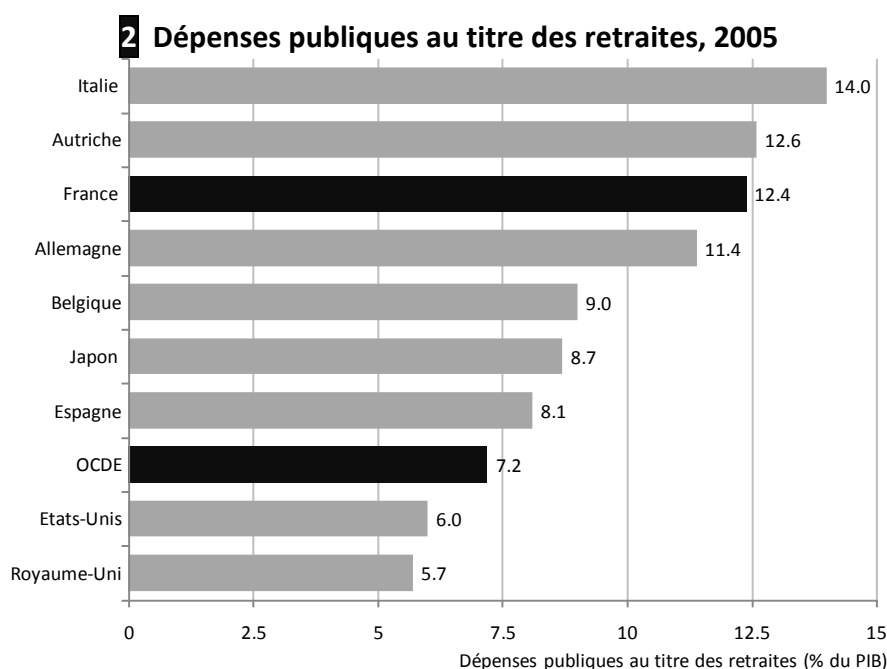
Note: la moyenne de l'OCDE est calculée sur la base des 27 pays sur les 30 pour lesquels les données sont disponibles.

Source: OECD (2009), *Panorama des Pensions 2009 : Les systèmes de retraite dans les pays de l'OCDE*, Figure 2.3; voir OECD (2008), *Croissance et Inégalités*

Dans un nombre d'autres pays européens – comme par exemple en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Suède – la proportion des revenus de source privée dans les revenus des personnes de plus de 65 ans est deux fois plus élevée qu'en France. Et dans huit pays de l'OCDE, notamment au Japon, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et aux États-Unis, les transferts publics représentent moins de la moitié des revenus des personnes âgées de plus de 65 ans, en moyenne.

Dépenses en matière de retraites publiques

Cette part plus importante des transferts publics dans les revenus des personnes âgées va de pair avec le fait que les dépenses publiques au titre des retraites en France sont parmi les plus élevées dans les pays de l'OCDE. La part du revenu national consacrée aux retraites publiques (12.4 %) est beaucoup plus élevée en France que dans la moyenne des pays de l'OCDE (7.2%). Cette part n'est supérieure qu'en Autriche et en Italie. Les dépenses au titre des pensions publiques représentent 23% des dépenses totales des administrations publiques en France, comparé à 16% en moyenne dans l'OCDE.



Source: OCDE (2009), *Panorama des Pensions 2009 : Les systèmes de retraite dans les pays de l'OCDE*.

Priorités en matière de politique de retraite

« En France, assurer la viabilité financière des systèmes de retraite exigera une augmentation de l'âge effectif de départ à la retraite », selon Martine Durand, directrice adjointe de la Direction de l'emploi, du Travail et des Affaires sociales à l'OCDE. L'âge de départ à la retraite en France est parmi les plus bas des pays de l'OCDE. Les politiques visant à l'augmenter par l'augmentation du nombre d'années de cotisations requises pour bénéficier d'une pension au taux plein, par des changements sur les ajustements en faveur d'une retraite précoce ou tardive (décôte et surcôte) ou par des mesures pour l'emploi des seniors n'ont pas eu beaucoup de résultats jusqu'à présent. La situation des travailleurs âgés sur le marché du travail pourrait bien se détériorer à court terme en raison de la crise économique.

Les retraites publiques servies aux travailleurs entrant sur le marché du travail aujourd'hui seront sensiblement inférieures à celles de leurs parents et de leurs grands-parents. A l'avenir, les compléments de retraite privée volontaire seront donc également nécessaires pour maintenir un niveau de vie décent pendant la retraite.

3 Indicateurs clés

| | | France | OECD |
|---|---|--------|--------|
| Taux de remplacement | Salaire moyen (%) | 53.3 | 59.0 |
| | Salaire (%) | 61.7 | 71.9 |
| Dépenses publiques au titre des retraites | % du PIB | 12.4 | 7.2 |
| Espérance de vie | à la naissance | 80.9 | 78.9 |
| | a l'âge de 65 ans | 85.4 | 83.4 |
| Population âgée | % de la population en âge de travailler | 28.0 | 23.8 |
| Salaire moyen | EUR | 31 000 | 28 600 |

Note: Le taux de remplacement est le droit à pension assuré par tous les régimes obligatoires de retraite divisé par les revenus avant retraite. Les calculs se réfèrent à un travailleur qui commence à travailler en 2006 et prend sa retraite à l'issue d'une carrière complète. Les salariés à faibles revenus sont supposés gagner la moitié des gains moyens.

Source: OECD (2009), *Panorama des Pensions 2009 : Les systèmes de retraite dans les pays de l'OCDE*.

Notes to editors



Panorama des Pensions 2009 : Les systèmes de retraite dans les pays de l'OCDE.

Publié à 11.45 le 23 juin 2009

Cette publication présente 17 indicateurs sur les régimes de retraite des 30 pays membres de l'OCDE. Elle contient aussi quatre chapitres thématiques sur (i) les régimes de retraite face à la crise économique et financière; (ii) les revenus et la pauvreté des personnes âgées; (iii) les récentes réformes des retraites; and (iv) l'épargne-retraite volontaire.

279pp. ISBN 978-92-64-06085-2

OCDE

2 rue André Pascal
Paris 75775 Cedex 16
France

For further information, please contact:

| | | | |
|----------------------|----------------|-------------------------|--------------------|
| OECD media relations | Spencer Wilson | spencer.wilson@oecd.org | +33 1 45 24 81 18 |
| OECD social affairs | Martine Durand | martine.durand@oecd.org | + 33 1 45 24 87 07 |

www.oecd.org/els/social/pensions/PAG-fr

